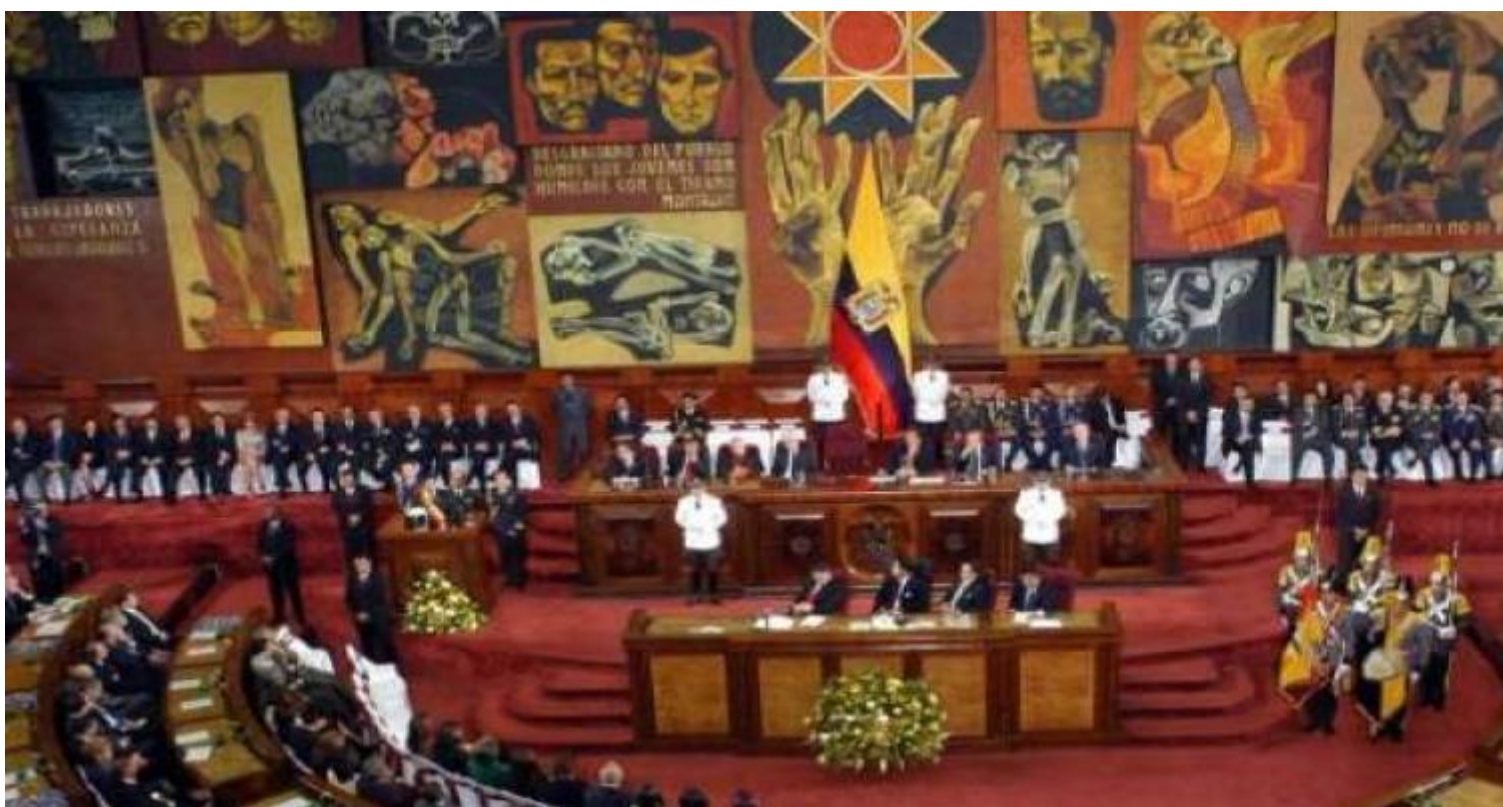


Le Parlement équatorien commence l'analyse des réformes d'une loi du travail



Quito, 29 février, (RHC).- Une commission du Parlement de l'Équateur analyse dès aujourd'hui, la loi d'optimisation de la journée de travail et de l'allocation chômage, présentée par le gouvernement à caractère urgent, dans le but de protéger les postes de travail.

Les réformes comprennent une allocation chômage qui permettra aux travailleurs ayant fait au moins 24 cotisations dont 6 de façon continue, d'en bénéficier.

Cette allocation d'une durée de 5 mois, évitera des affectations à l'économie nationale et aux fonds de l'Institut Équatorien de la Protection Sociale.



Radio Habana Cuba